

d'affaires afin de rectifier la situation du change étranger plus rapidement, les priant d'importer de la zone non rattachée au dollar quand c'était possible et d'accroître leurs exportations à la zone du dollar. Les résultats de ce programme se reflètent dans le commerce de 1947 et 1948 avec les États-Unis. Les exportations vers ce pays passent de 1,057 millions de dollars en 1947 à 1,522 millions en 1948, tandis que les importations diminuent de 1,975 millions à 1,808 millions, ce qui réduit la balance défavorable du commerce des marchandises de 918 millions à 286 millions.

La participation du Canada au programme de rétablissement de l'Europe depuis le milieu de l'année 1948 a eu pour effet de maintenir le niveau des exportations et d'augmenter la rentrée de dollars américains. Afin d'assurer des disponibilités de marchandises pour exportation aux pays qui participent au Programme de rétablissement de l'Europe, le Gouvernement a inauguré un régime de contrôle des exportations dans la dernière partie de 1948. Ce régime fonctionne sélectivement tant au point de vue du genre d'exportations que du pays de destination.

Perspectives lointaines du commerce.—Le Gouvernement n'ignore pas les bouleversements marqués qui se produisent inévitablement dans le commerce extérieur à la suite de la guerre. Aussi, s'efforce-t-il d'y parer, premièrement, en encourageant vigoureusement les exportations et, deuxièmement, en appuyant les efforts internationaux tentés en vue de ramener le commerce mondial à un niveau élevé.

Au nombre des mesures invoquées en vue d'encourager le commerce, et particulièrement les exportations, il y a : 1° le renforcement du ministère du Commerce par l'adjonction de plusieurs divisions du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, l'établissement des divisions des importations et du développement industriel et l'augmentation du personnel de certaines divisions; 2° l'expansion du Service des commissaires du commerce, lequel a maintenant des représentants dans 42 bureaux à travers le monde; 3° l'organisation d'une Foire du commerce mondial en 1948, première du genre sur ce continent et susceptible de devenir un événement annuel; 4° la prestation de crédits à l'exportation aux alliés de la dernière guerre; 5° l'établissement de l'assurance des crédits à l'exportation ou la conclusion d'accords relatifs à l'exportation; et 6° le maintien des contrats de vivres à long terme avec le Royaume-Uni.

Le Canada préconise de chercher la solution des problèmes du commerce international dans des mesures multilatérales et il a encouragé activement les divers organismes appuyés par les Nations Unies dans le domaine commercial. La première séance de la conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture a eu lieu au Canada, l'un des membres les plus actifs de l'organisme permanent. Le Canada a participé à la formulation de l'accord de Bretton-Woods et il est devenu membre de la Banque internationale de Reconstruction et de Développement et du Fonds monétaire international établis en vertu de l'accord. Le Canada a aussi été l'un des "Trois Grands" lors des délibérations de 1947 qui ont abouti respectivement à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (voir pp. 913-916) et à l'Organisation internationale du commerce, mises provisoirement en vigueur par tous les pays signataires, sauf le Chili, à la fin de 1948.

La ratification de ces deux accords internationaux aiderait sensiblement le Canada à rajuster son commerce d'après-guerre, parce que tous deux visent à établir autant que possible le commerce international sur une base de la nation la